

Classification du néolithique lacustre suisse

Autor(en): **Vouga, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge =
Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **31 (1929)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-161022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

HERAUSGEGEBEN VON DER DIREKTION DES
SCHWEIZERISCHEN LANDESMUSEUMS IN ZÜRICH
NEUE FOLGE □ XXXI. BAND □ 1929 □ 3. HEFT

Classification du néolithique lacustre suisse.

Par *P. Vouga*.

(Suite.)

NÉOLITHIQUE ANCIEN.

Je rappelle que le néolithique ancien s'est toujours rencontré sur la craie lacustre primitive, et qu'il était toujours séparé du niveau archéologique supérieur par une épaisse couche de sable limoneux, indice d'un envahissement du lac de longue durée. Les pieux du pilotis sont en majeure partie en bois blanc non fendu, d'une douzaine de centimètre de diamètre en moyenne; ils sont si complètement rodés par le sable limoneux qui a recouvert la couche archéologique qu'ils la dépassent à peine, et ne percent jamais la couche supérieure de sable qui sépare les niveaux archéologiques. Ils échappaient donc totalement aux deuxièmes occupants au moment où ceux-ci enfoncèrent leur pilotis.

A. Éléments comparatifs.

1^o Gaines. La caractéristique essentielle des gaines de hache du néolithique ancien réside dans l'absence générale de tout ressaut, servant à amortir le choc en le répartissant dans tout le manche, et à empêcher la gaine de pénétrer dans la mortaise du manche au risque de le faire éclater. Il est clair que l'invention si simple du ressaut n'est point encore faite à l'époque du néolithique ancien. On rencontre deux types de gaines de hache, dont l'un: dit à *aillette rudimentaire* est de beaucoup le plus fréquent, dans le rapport approximatif de 90 sur 100 (pl. XIII, 1). Cette gaine était sans doute utilisée pour les haches courantes, à fendre ou débiter; pour les haches d'abatage ou d'équarrissage, on emmanchait à même le bois, sans recourir à une gaine, ainsi qu'on le reconnaît à la hache fig. 3, à droite, en haut, patinée seulement du côté taillant.

Pour les erminettes (8 %), on utilisait de préférence la gaine dite *perforante* (pl. XIII, 2), parce qu'elle pénétrait à travers le renflement du manche percé

d'outre en outre; parfois même, on consolidait l'appareil au moyen d'une goupille traversant manche et gaine (pl. XIII, 3). Ces gaines, de faible diamètre, ne portent jamais que des hachettes, fréquemment en néphrite. Elles disparurent sans survivance à la période suivante ¹⁾.

2° Instruments en silex. Le néolithique ancien se sépare nettement des niveaux plus récents par la nature et la forme de ses instruments en silex. La matière première, à de rares exceptions près, et chose curieuse, surtout à Cortailod, n'est pas indigène. C'est un silex translucide d'un brun foncé, débité surtout en lamelles, souvent sans retouches, et dont le dos a presque toujours conservé la gangue du rognon. Les éclats plus grands sont soigneusement retouchés, d'habitude sur une seule face, et donnent alors des grattoirs ou des pointes; mais ils sont rares (pl. XIII, 4—8).

Bien que la pointe de flèche ne soit pas inconnue, puisque les dernières fouilles en ont livré deux provenant de Port-Conty, pl. XIII, 9, elle n'a certes pas joué le rôle qu'elle joue dès le néolithique moyen, et ne semble exister que sous la forme triangulaire.

Peut-être employait-on la flèche à tranchant transversal, si l'objet figuré pl. XIII, 10 ne représente pas un simple tranchet.

3° Céramique. Ce qui surprend le plus dans la céramique du néolithique ancien, c'est le peu d'épaisseur de la pâte (sauf, naturellement, pour les grandes jarres), et surtout l'art remarquable de la cuite. Lorsque j'ai présenté à des confrères les premiers tessons recueillis dans le niveau inférieur d'Auvernier, la plupart n'ont pas hésité à les attribuer à l'âge du bronze. Effectivement, au moment où l'on retire du sol un tesson du néolithique moyen, voire du récent, c'est à peine si l'on ose le toucher, tant il est délicat et risque de s'effriter. Les tessons du néolithique ancien, dans leur très grande majorité, mais surtout ceux d'Auvernier, sont, au contraire admirablement résistants et sonnent au choc comme notre faïence; l'eau n'a eu aucune prise sur eux. La couleur, toutefois, est assez variable; à côté de tessons noirs, presque lustrés, il s'en trouve de roux; la teinte prédominante est le gris foncé. C'est souvent affaire locale, ainsi le noir prédomine à Auvernier, le gris à Port-Conty. Il se peut que la nature de l'argile y soit pour quelque chose. La pâte, comme toujours, est mélangée de parcelles de quartz, généralement plus ténues qu'aux phases suivantes; elle se distingue nettement de celle des autres niveaux par son fondu presque parfait. En effet, alors que le milieu en reste pour ainsi dire cru au néolithique moyen, il est presque aussi bien cuit que l'intérieur ou l'extérieur dans les tessons du néolithique ancien ²⁾.

¹⁾ Comme les fouilles n'en ont livré qu'un exemplaire très incomplet, je ne saurais retenir pour le moment, un troisième type possible: la gaine à talon perforé, toujours fort rare du reste puisque le Musée de Neuchâtel n'en possède que cinq exemplaires.

²⁾ Je ne suis malheureusement pas assez au courant des procédés de cuite auxquels sont attribuables ces différences capitales, mais comblerai cette lacune en m'adressant à un spécialiste que je cherche encore. Un matériel complet est, dès maintenant à la disposition de quiconque voudra bien me le demander.

Quant à la forme des vases, il importe de remarquer que le néolithique ancien comporte une assez grande variété de types, alors que le néolithique moyen ne semble avoir connu que le cylindre quelque peu rétréci au sommet.

Comme il est naturel, puisque c'est là qu'ont été effectuées les principales fouilles, la station de Port-Conty a fourni le plus grand nombre de vases entiers ou susceptibles de restitution; néanmoins Auvernier et Cortaillod nous

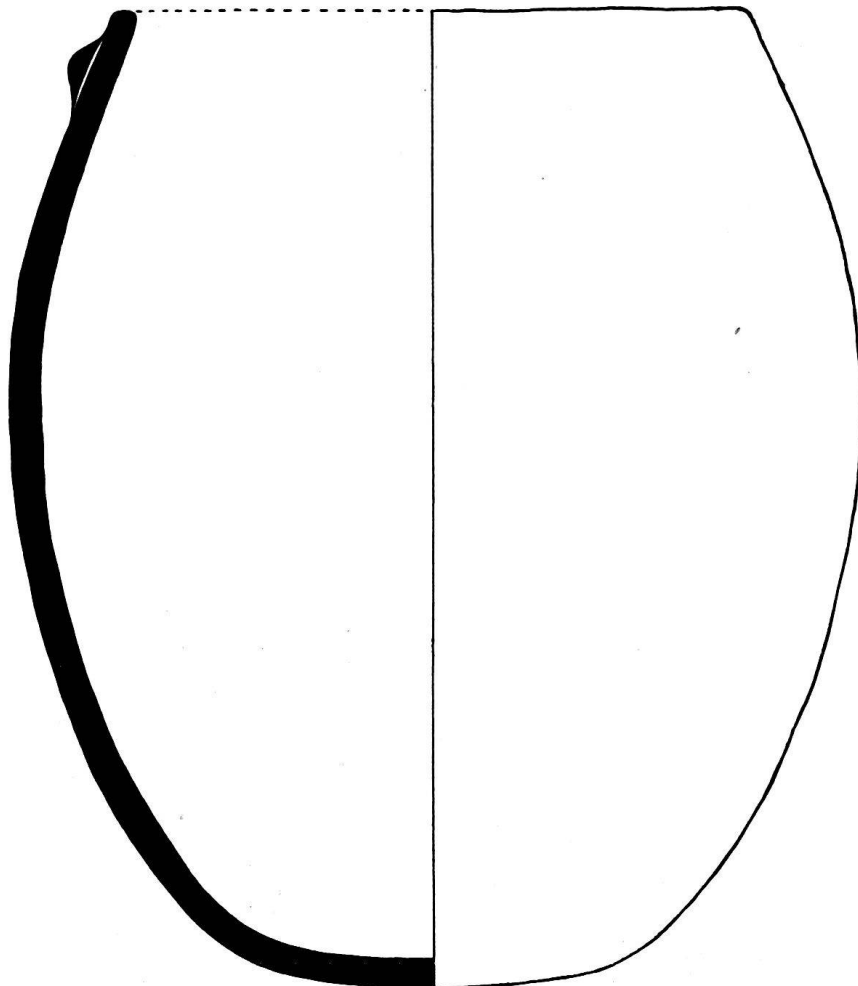


Fig. 4. ⁰Vase cylindrique (néol. ancien) Port-Conty.

permettent de confirmer et même de compléter les renseignements obtenus à Port-Conty. Deux types prédominent: la jatte et le vase pansu à col évasé.

La jatte, qui, petite, rappelle une tasse sans anse, présente le plus souvent un fond arrondi (pl. XIV, 11—12); elle ne porte aucun mamelon dans les exemplaires qui nous sont parvenus entiers, et nous ne saurions affirmer que l'un ou l'autre des tessons à mamelons rencontrés dans les divers gisements du néolithique ancien ait appartenu à une jatte. Lorsqu'elle prend une certaine dimension, elle fait fonction d'assiette creuse, et peut alors être munie de mamelons perforés, à en juger par celle de Cortaillod que nous figurons à pl. XIV, 13.

De la tasse tronconique sort tout naturellement l'écuelle (pl. XV, bas de la page, le n° a été omis à l'impression), qui peut atteindre les dimensions de celles de l'âge du bronze, dont il serait difficile de les distinguer en l'absence de tout décor.

Je rattache à la jatte le superbe plat rond, découvert à Port-Conty en 1921, qui était tombé intact au sommet de la couche archéologique et qu'un pieu du pilotage des deuxièmes occupants avait malheureusement crevé. On constatera

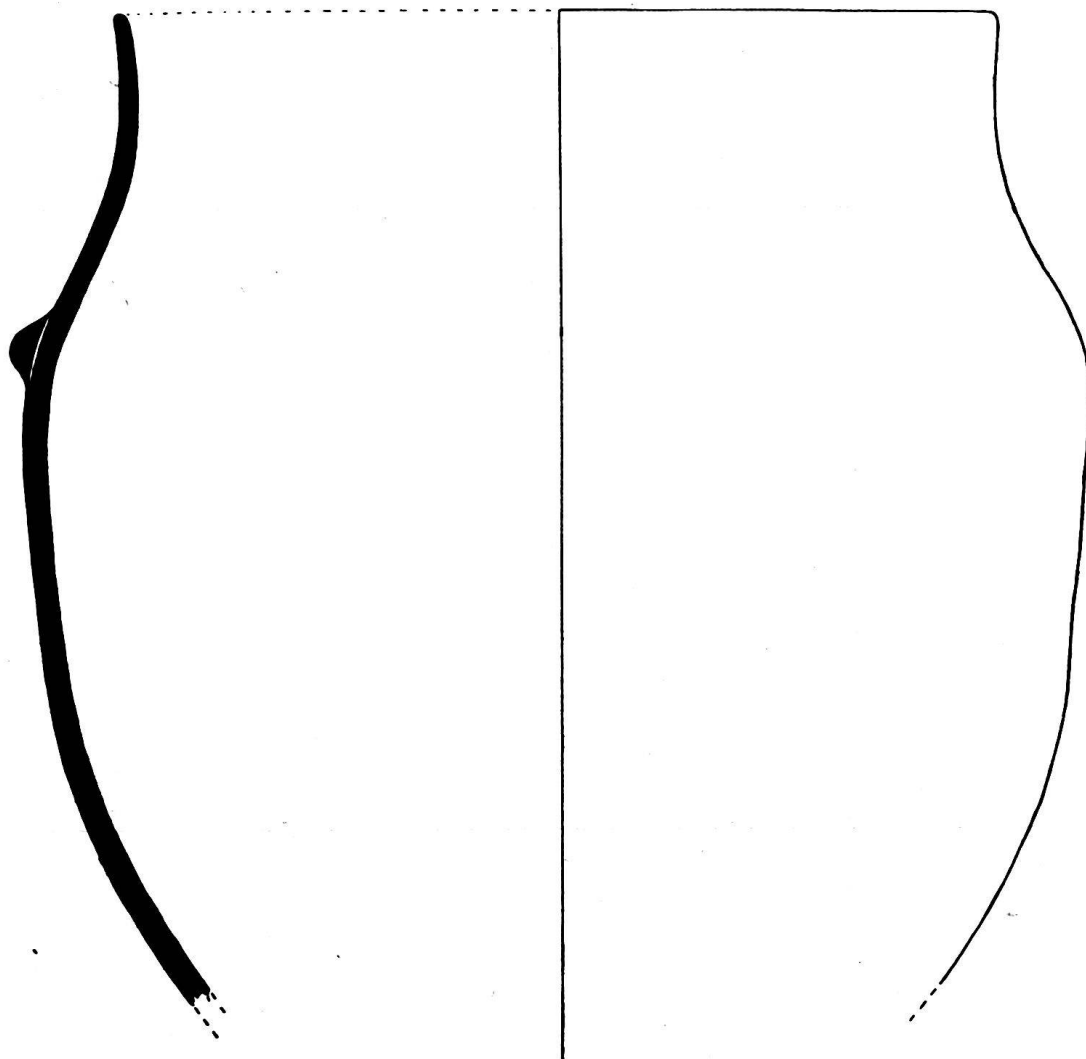


Fig. 5. ⁰Vase biconique (néol. ancien) Port-Conty.

sur cet exemplaire (pl. XIV, 15) que le néolithique ancien a déjà réalisé le procédé du ruban formé d'un colombin d'argile remplaçant une série de mamelons.

Le vase pansu offre une variété de types plus grande encore que la jatte: à côté du cylindre renflé au centre et muni de mamelons au sommet du col, qui constitue du reste un type assez rare (fig. 4, dans le texte), on rencontre surtout le vase biconique, dont les mamelons sont disposés soit à la partie la plus saillante, soit légèrement au-dessus (fig. 5, dans le texte) ou au-dessous de la

panse (pl. XIV, 18). Il semble que les grandes jarres à provision portent de préférence ces mamelons au-dessus, alors que les récipients plus petits les portent au-dessous. Nous n'avons rencontré qu'à Cortaillod la ligne de tout petits mamelons disposées au bord même du vase, de façon à constituer un décor non dépourvu d'élégance (pl. XIV, 19).

Que le but primitif du mamelon n'ait pas été décoratif découle avec évidence non seulement de leur disposition même dans la partie renflée du vase, ou de leur perforation, mais des liens qui se sont rencontrés à plusieurs reprises encore passés dans les perforations; j'en publie l'exemplaire le mieux conservé à pl. XIV, 20.

Le besoin du décor, si instinctif pourtant en céramique, semble être resté inconnu au néolithique ancien — comme, du reste, ainsi qu'on l'a constaté depuis longtemps, au néolithique lacustre, en général. En 1922, je n'avais à signaler que cinq tessons qu'on pouvait considérer comme décorés, à savoir «un tesson d'Auvernier et deux de Port-Conty portant sur un fond grisâtre des lignes noires parallèles qui semblent peintes; un fragment d'admirable poterie noire et lustrée trouvé à Port-Conty et présentant cinq incisions parallèles (pl. XIV, 21), enfin un minuscule morceau de bord de vase, trouvé à Cortaillod, portant une double ligne de dents de loup incisées dans une bande bitumineuse rapportée sur le col et remplie d'une substance rouge qui doit être de l'ocre» (pl. XIV, 22; le n° est omis sur le cliché).

Depuis cette date, et bien que nous ayons mis au jour des quantités considérables de tessons, je n'ai aucune découverte nouvelle à signaler. Il en résulte que le décor est chose rarissime dans le néolithique ancien. Encore suis-je loin de croire que les lignes soi-disant peintes constituent un décor voulu; c'est, à mon avis, un simple jeu de nature dû à la décomposition de racines de long des flancs du tesson.

Le seul souci d'élégance du néolithique ancien, en céramique, se manifeste donc presque exclusivement dans l'harmonie des lignes du profil.

B. Éléments propres au néolithique ancien.

Non moins que par ses différences susceptibles de comparaison, le néolithique ancien se sépare radicalement des autres phases néolithiques par une série de parures et d'instruments qui lui sont propres, ainsi que par l'absence de certains objets apparus jusqu'ici dans les autres niveaux uniquement.

En fait de parures, seul le néolithique ancien connaît les colliers faits d'osselets perforés ou encochés (pl. XIII, 23, 24), où l'os hyoïde (pl. XIII, 25) semble jouer un rôle particulier — peut-être constituait-il tout simplement le motif central du collier?

Seul aussi, il possède une amulette rectangulaire, en corne, dans laquelle je me plais à voir un symbole de la hache dont elle révélerait le culte (pl. XIII,

¹⁾ Nous n'en avons pas recueilli d'entières, mais on en trouvera dans Gross, Protohelvètes, pl. VI, n° 39 et 40).

26). Seul enfin, il livre un lot très varié de pendeloques de toutes formes. Les types les plus répandus sont tirés d'un os plat creusé de sillons parallèles (pl. XIII, 27, 28)¹) ou d'un bout d'andouiller découpé en godrons (pl. XIII, 29). (Cf. Gross, op. cit. pl. VI, n° 20, 21, 23, 25).

Mais les plus remarquables portent des décors linéaires ou pointillés d'une finesse d'exécution qui révèle un art incontestable, dont on ne retrouve pas de trace à la période suivante. Nous n'avons malheureusement aucune de ces pendeloques entières; je crois bon cependant de reproduire celles qui ont été mises au jour dans nos dernières recherches (pl. XIII, 30—32).

Je signale encore parmi les parures rencontrées dans ce seul niveau le bracelet? en os (pl. XIII, 33), et mentionne spécialement la découverte de perles relativement nombreuses, en bois ou en ivoire (pl. XIV, 34).

Doit-on ranger dans les parures les lames tirées d'une défense de sanglier perforées aux deux extrémités, et qui pourraient bien avoir servi de plaques de défense, analogues aux écailles de cuirasse (pl. XIV, 35).

Je considère à la fois comme parures et comme emblèmes apotropaïques les amulettes tirées d'un os du crâne humain, comme celle représentée à pl. XV, 36, où il ne saurait être question de trépanation, vu le faible diamètre du trou de suspension et l'usure caractéristique d'une partie du bord de ce trou, ainsi que les curieuses pendeloques reproduites à pl. XV, 37, 38.

Les néolithiques anciens devaient également attribuer une certaine vertu aux jeux de nature et aux astragales, au moyen desquels ils consultaient peut-être le sort, car on rencontre fréquemment, et seulement dans ce niveau, des jeux complets d'astragales de toutes espèces d'animaux, munis d'encoches en nombre variable (pl. XV, 39). On pourrait sans doute supposer, à première vue, que ces encoches sont de simples entailles de désarticulation, mais on n'expliquerait pas par là comment il se fait qu'elles sont propres au néolithique ancien, ni pourquoi elles sont disposées parallèlement dès qu'il y en a plus de deux, ni surtout pourquoi l'un de ces astragales a été tronqué afin d'en assurer la stabilité (pl. XV, 40).

Je ne sais si l'on est en droit de tirer quelque conclusion d'un fait constaté à maintes reprises, à savoir que, presque toujours, les astragales encochés se sont rencontrés dans le voisinage immédiat de pétrifications ou de jeux de nature (galets perforés ou à cupules, cristaux, etc.). Notons en outre que ce curieux assemblage n'est pas général, mais semble propre à certaines parties de la station. C'est ainsi, par exemple, que nous n'en avons trouvé que dans la tranchée est de Port-Conty.

Où classer ces chaînes de petits galets enfermés isolément dans de l'écorce de bouleau, et qui doivent avoir servi de poids de filet, ainsi que le supposait Gross. (pl. XV, 41)? Ils sont, en tout cas, propres au néolithique ancien.

En fait d'instruments propres au néolithique ancien, le plus caractéristique est la double pointe en os (pl. XV, 42), de 5 à 13 cm. de longueur, dans laquelle on voit généralement un hameçon, mais qui peut avoir armé une flèche ou une sagaie, à la fois parce que les pointes de flèche en silex sont excessivement

rare, et parce que les hameçons portent d'habitude une rainure médiane qui en permet la fixation au fil (cf. Gross, Protohelvètes, VI, 26). L'une d'entre elles, du reste, a été trouvée adhérant encore à une baguette de bois qu'il n'a pas été possible de conserver ¹⁾.

Le deuxième objet qui ne s'est rencontré jusqu'ici que dans le néolithique ancien c'est le broyeur à pans rabattus (pl. XV, 43), qui assure une préhension bien meilleure que les broyeurs sphéroïdes des autres niveaux.

Comme nous n'en avons trouvé que quatre exemplaires, je ne saurais généraliser le fait que les poids de métier effectent au niveau inférieur la forme conique, et surtout qu'ils comportent une curieuse décoration (?) consistant en incisions circulaires disposées en lignes parallèles sur toute la hauteur du poids (pl. XV, 44).

Parmi les objets manquant au néolithique ancien, je signale avant tout les fusaioles, qui abondent dans tous les autres niveaux; les haches-marteaux en pierre, et les faucilles en silex, considérées souvent comme des poignards.

NÉOLITHIQUE MOYEN.

Le néolithique moyen correspond à la période que les anciens archéologues dénommaient «bel âge de la pierre»; c'est le niveau le plus représenté chez nous, j'entends par là: le Plateau suisse et les régions limitrophes. Presque tous les objets figurés dans les manuels de préhistoire comme propres au néolithique lacustre appartiennent à cette phase, qui dut être la plus longue, à en juger par l'importance des «fumiers» qu'elle a laissés, et dont certains, à Cortaillod, par exemple, dépassent le mètre.

Lors des dernières recherches, nous avons pu constater son existence — plus ou moins intacte — à St-Blaise, Champréveyres, Auvernier, Cortaillod, Treytel (couche inférieure), Port-Conty, malheureusement sans pouvoir faire de constatations sérieuses en ce qui concerne l'aire des stations et l'appareil architectural. La seule remarque que nous puissions faire, c'est que le pilotis est fait de gros pieux de chêne, non refendus, d'un diamètre moyen de 20 cm. Il va de soi qu'au cours de la période assez longue le même emplacement put être occupé plusieurs fois, surtout à la suite d'incendies, ainsi que nous l'avons pu constater dans nos sondages à Auvernier, à 500 m. environ à l'est de l'emplacement qui nous fournit les premières données de notre classification. Mais ces occupations successives d'un même emplacement à cette même époque ne font que confirmer exactement les renseignements fournis par les recherches en gisements où le néolithique moyen ne connaît qu'une seule couche archéologique; tout au plus permettront-ils, avec le temps, d'établir les degrés de l'évolution du néolithique moyen.

¹⁾ Malheureusement, nous n'avons pas encore trouvé de harpons à plusieurs barbelures, en sorte qu'il m'est impossible de dater ce précieux fossile directeur. Je crois toutefois qu'il doit appartenir au néolithique ancien, car les stations d'où nous possédons de ces harpons (Saint-Blaise, Auvernier, Cortaillod, Préfargier, Thielle, Locras, etc.) sont les seules dont le niveau inférieur aient parfois été atteint par les explorateurs qui nous ont précédés.

A. *Éléments comparatifs.*

1^o Gaines. Les gaines (pl. XVI, 45) se reconnaissent aisément au ressaut très accentué qui sépare le talon de la gaine proprement dite, ainsi qu'à l'aillette puissante qui, venant s'appuyer contre l'extrémité du manche ainsi que le montre la figure 6 (dans le texte) — reproduisant, il est vrai, une hache emmanchée qui n'a pas été trouvée lors des fouilles de la Commission — contribue de façon très efficace à répartir le choc sur l'instrument entier.

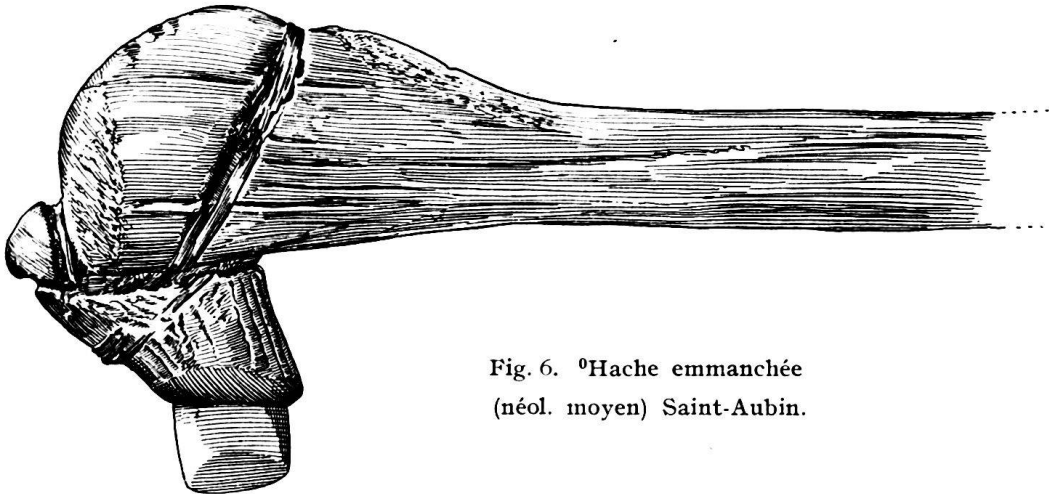


Fig. 6. ^oHache emmanchée
(néol. moyen) Saint-Aubin.

A côté de cette gaine à talon et forte ailette, il en existe une autre, moins répandue, du type dit droit (pl. XVI, 47), mais dont le talon est toujours séparé de la gaine par un ressaut accentué. Il semble que ce deuxième type fût réservé aux haches plus petites; c'est lui qui l'emportera dans les deux périodes suivantes.

Pour les erminettes, on a totalement abandonné les gaines perforantes (si tant est qu'on les ait jamais connues) pour le type cylindrique à douille, tiré d'un bout d'andouiller droit, non écorcé, creusé à chacune de ses extrémités, d'un côté pour la pierre, de l'autre, pour le manche formé d'un bois naturellement coudé (pl. XVI, 48).

2^o Instruments en silex. A part quelques pièces, très rares, et qui se distinguent en outre par leurs grandes dimensions et le fini de leur taille, les silex du néolithique moyen sont tous tirés de rognons opaques du jurassique, qui peuvent donc être considérés comme indigènes; leur couleur varie considérablement, bien que la plupart soient blancs, gris, bleuâtres ou jaunâtres, la teinte noire est plutôt rare.

La lamelle droite, si caractéristique du néolithique ancien, a disparu; à sa place apparaissent surtout des grattoirs allongés, presque tous bombés, et des scies tirées d'éclats rectilignes (pl. XVI, 49—50). Les scies, évidemment aussi utilisées comme racloirs, suivant leur emmanchure, ne portent habituellement des retouches que d'un seul côté; les autres instruments, bien que travaillés surtout d'un côté, portent des retouches bilatérales, qui peuvent atteindre une

grande finesse dans l'apport caractéristique du néolithique moyen: la pointe de flèche.

Ces pointes, contrairement à ce que la typologie aurait tendance à prétendre, apparaissent dès le début sous deux formes typiques: le triangle et le losange (pl. XVI, 51, 52). On voit même poindre les perfectionnements de ces deux types: la base concave dans la pointe triangulaire, les rudiments d'ailerons, dans le losange (pl. XVI, 53).

Pour mieux prouver encore la coexistence des deux types, je reproduis, à pl. XVI, 54, un unicum curieux, provenant d'anciennes fouilles à Port-Conty, et consistant en deux pointes de flèche dont le bout avait été cassé et qu'on avait entourées d'une bande de bitume, sans doute afin de les mieux tenir en main lors de la réparation projetée. Un coup d'œil sur la figure démontrera que l'une

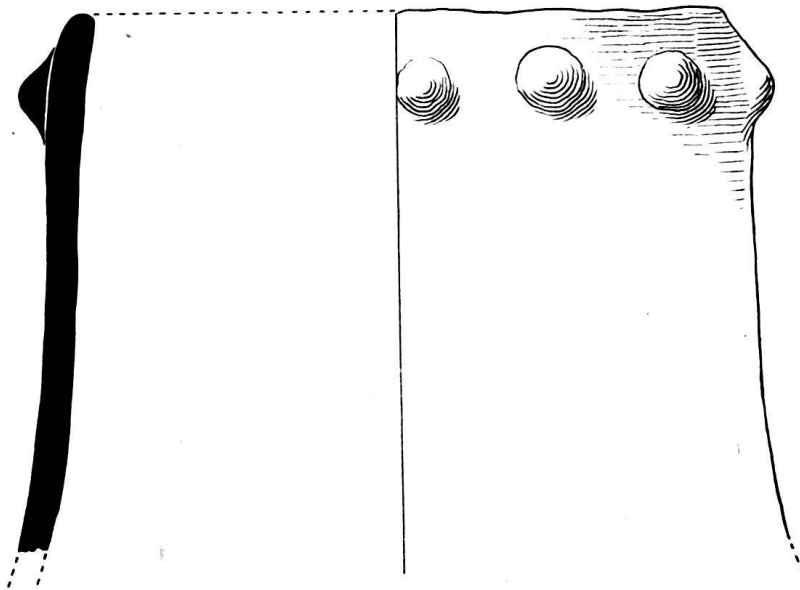


Fig. 7. ^oVase à mamelons (néol. moyen) Auvernier.

des pointes est losangique, l'autre triangulaire, à base concave, et que, par conséquent, les deux types étaient synchroniques.

3^o Céramique. A l'exception de quelques rares bords de petits vases, la céramique du néolithique moyen est caractérisée par la mauvaise qualité de sa pâte très épaisse et assez grossière, si mal cuite que le milieu en est resté cru, et présentant cette particularité qui me reste mystérieuse d'être sensiblement mieux cuite à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cuisait-on les vases en les posant renversés sur une espèce de claie incombustible? Remplissait-on l'intérieur d'une matière résineuse quelconque qui brûlait sans courant d'air? J'ignore, mais le fait est là, incontestable.

La cuisson devait être assez imparfaite, car le lustre a disparu; la plupart des tessons sont d'un gris noirâtre, seuls quelques bords tirent sur le noir. Quelques vases sont restés gris clair, d'autres, plus rares, ont pris une teinte brique, résultat probable d'une cuite ratée.

Pour autant qu'on en peut juger d'après les rares tessons d'une certaine dimension, car aucun vase ne nous est parvenu entier vu la perméabilité de la pâte, l'unique forme en usage semble être le cylindre, parfois irrégulier en ce sens qu'un léger rétrécissement vers la base ou le sommet peut suggérer une apparence de panse (fig. 7 et 8, dans le texte). Pour la suspension, les grands vases peuvent être munis de mamelons beaucoup plus grossiers que ceux du néolithique ancien, et jamais perforés; ils semblent, du reste, constituer l'exception.

Le ruban, fait d'un colombin appliqué sur le vase façonné, s'est rencontré sur deux fragments seulement, dans la station d'Auvernier (fig. 9; dans le texte).

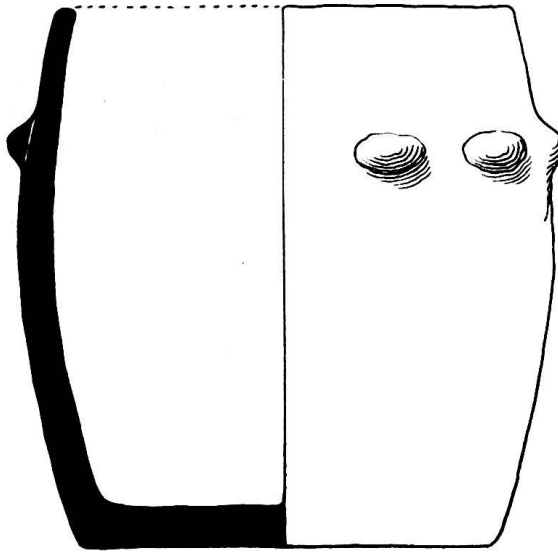


Fig. 8. ^oVase cylindrique (néol. moyen) Auvernier.

Quant au décor, il consiste uniquement en toutes petites lentilles plaquées sur le bord de vases généralement de petites dimensions et qui ont l'air de représenter la ligne de mamelons d'où le motif décoratif est sans doute sorti (pl. XVI, 58).

B. Éléments propres au néolithique moyen.

Comme le néolithique moyen, le néolithique récent et l'énéolithique constituent, ainsi que je l'ai déjà dit, les trois phases évolutives d'une seule et même culture, on ne peut s'attendre à une longue série d'objets propres à un niveau particulier. Une fois le type trouvé, il est naturel qu'il persiste, si le besoin qui l'a suggéré continue à se faire sentir. C'est ainsi, par exemple que les pointes de flèches triangulaires ou losangées se rencontreront encore au néolithique récent et à l'énéolithique, alors même qu'on aura inventé un nouveau modèle en créant la pointe à ailerons et pédoncule. Il en est de même pour la gaine à puissante ailette, et pour foule d'autres objets.

Les seuls objets qui ne se sont rencontrés jusqu'ici qu'au néolithique moyen sont la hache-marteau triangulaire, représentée par un seul fragment (pl. XVI,

59), l'aiguille courbe en corne (pl. XVI, 60) et la pointe d'os ou de corne coudée à l'une de ses extrémités de manière à produire une sorte d'aileron, lorsque l'objet est utilisé comme pointe de flèche, ce qui n'est pas toujours le cas, plusieurs de ces pointes étant par trop mous pour avoir servi de flèches (pl. XVI, 61). La fusaiöle presque toujours de pierre, fait son apparition dès ce niveau (pl. XVI, 62).

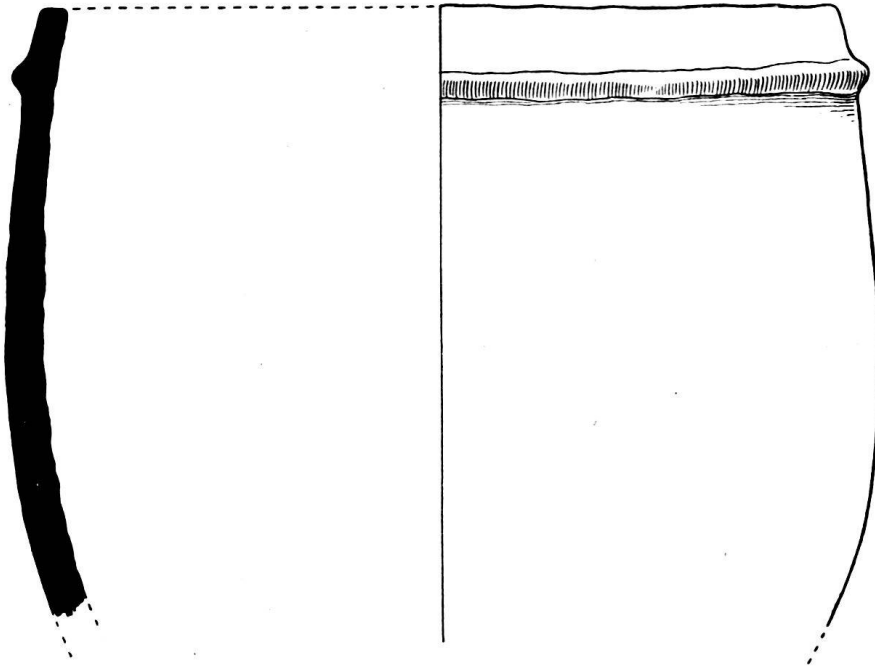


Fig. 9. ^oVase à colombin (néol. moyen) Auvernier.

NÉOLITHIQUE RÉCENT.

A. *Éléments comparatifs.*

1^o Gaines. La gaine droite à talon l'emporte, pour les haches, sur la gaine à forte ailette, dont l'ailette devient du reste sensiblement plus petite.

Pour les erminettes, par contre, l'emmanchement a totalement changé: plus de manche coudé pour gaines à douille, mais manche mortaisé pour recevoir une gaine assez petite, caractérisée par son talon allongé (pl. XVII, 63); auquel on pratique bientôt une incision triangulaire (pl. XVII, 64), qui ne tarde pas à aboutir au type dit à talon fendu (pl. XVII, 65), dont l'incision n'est jamais très profonde au néolithique récent. Il va de soi qu'à chacun de ces types correspond un manche spécial.

2^o Instruments de silex. Dans les grandes lignes le matériel siliceux subit peu de changements au cours de cette phase. On constate cependant l'affinement des types anciens et la préférence accordée au silex noir, généralement rencontré non en rognons, mais en plaques minces, d'où l'on tire aisément des scies, d'assez

grandes dimensions (pl. XVII, 66—67) ou de belles pointes d'apparence solutréenne (pl. XVII, 68).

Le principal progrès se manifeste dans la pointe de flèche. De la pointe triangulaire sort, en effet, la flèche à base nettement concave, dont les deux extrémités, dépassant la hampe, agissent comme de véritables ailerons (pl. XVII, 69); de la pointe losangée: la flèche à ailerons et pédoncule, rudimentaire encore, il est vrai (pl. XVII, 70).

3° Céramique. La pâte, moins épaisse, est sensiblement mieux cuite, quoique le milieu reste plus cru que les bords; la cuite meilleure entraîne une coloration plus franche soit noire, soit rouge, suivant le degré d'oxydation.

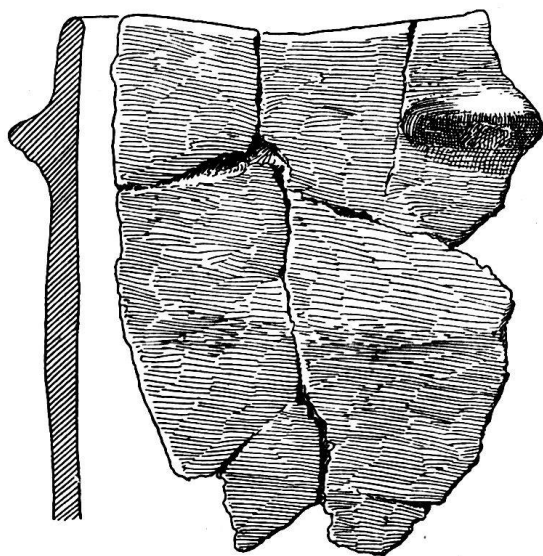


Fig. 10.

°Tesson à mamelon allongé (néol. récent)
Auvernier.

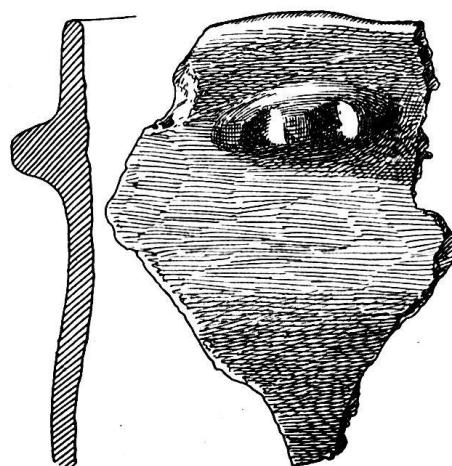


Fig. 11.

°Tesson à mamelon décoré
(néol. récent) Auvernier.

La forme cylindrique reste la plus fréquente, néanmoins le vase pansu, à col évasé, fait son apparition.

La principale innovation réside dans le décor qui n'atteint guère que les mamelons devenus sensiblement plus longs et plus saillants et qui s'adornent d'incisions variées ou de cupules obtenues par pincement de la pâte encore fraîche (fig. 10 et 11; dans le texte).

Un col de grand vase, recueilli à Auvernier, démontre cependant qu'on pratiquait aussi la décoration du bord par incisions parallèles, ainsi que le colombin appliqué en ruban festonné (pl. XVII, 73).

B. Éléments propres au néolithique récent.

Étant donné le petit nombre d'objets extraits de ce niveau, je ne puis, pour le moment, citer comme élément propre au néolithique récent que la hache-marteau losangique figurée à pl. XVII, 74.

ÉNÉOLITHIQUE.

Si j'ai cru devoir maintenir la distinction entre le néolithique récent et l'énéolithique — qui, à tout prendre, ne constituent qu'une seule phase à double faciès, — c'est surtout parce que la stratigraphie m'y a contraint par l'aspect différent de chacun des niveaux. Je rappelle cependant qu'il n'y a pas entre eux de couche stérile, et suis, par conséquent, tout disposé à fondre en un seul tout ces deux dernières phases qui constitueraient *l'âge du cuivre*.

A. *Éléments comparatifs.*

1° Gaines. Pour les haches, prédominance très nette du type droit à talon sur le type à forte ailette, qui n'a cependant pas disparu (pl. XVIII, 75).

Pour les erminettes: gaine à talon profondément fendu (pl. XVIII, 76).

2° Instruments en silex. Exception faite de quelques scies ou grattoirs, et d'un nombre plus élevé de pointes de flèche, la plupart des instruments en usage dans les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat sont en silex importé de Pressigny. Comme les fouilles ne nous ont jamais livré un nucléus de Pressigny, il est probable que les importations se faisaient non de matière brute, mais d'objets manufacturés; preuve en soit également les objets présentant «la belle taille à sillons obliques, parallèles et peu profonds» (Déchelette, Manuel, I, p. 492) caractéristique des célèbres ateliers du Grand-Pressigny (pl. XVIII, 77).

Les types les plus fréquents sont la pointe effilée qu'on appelle généralement poignard ou lance, bien qu'il soit évident d'après le lustre de la lame et la pointe très souvent mousse que ces belles lames ont surtout été utilisées comme faucilles (pl. XVIII, 78, 79, 80), la lame droite et longue servant de couteau, et la pointe de flèche, presque toujours à ailerons et pédoncule, mais beaucoup mieux travaillée qu'à la phase précédente (pl. XVIII, 81, 82).

3° Céramique. La pâte reste épaisse, mais est régulièrement cuite et dans un feu plutôt oxydant vu la couleur jaune-rougeâtre de la plupart des tessons.

Comme il n'a été recueilli lors des dernières recherches que des tessons de rebut dont il n'est pas possible de tirer le moindre renseignement sur la forme même des vases, je ne puis me prononcer sur ce point. La seule chose qu'on doive relever, car bien des archéologues étrangers affirment le contraire, c'est que la forme dite «en tulipe» ne se rencontre pas dans nos stations lacustres; elle est propre aux bords du Rhin.

Ce qui caractérise, par contre, la poterie énéolithique c'est la généralisation du décor; je n'ai jamais trouvé de bord de vase qui ne portât un motif quelconque. Ainsi que le dit fort justement Franchet (Indic. Ant. Suisses, 1920, p. 90) «le décor énéolithique est essentiellement un décor gravé à la corde ou au poinçon». Il est placé soit sur l'extrême bord du vase (pl. XVIII, 83, 84) soit sur un colombin décoratif appliqué à la base du col ou sur la panse, et consiste le plus souvent en sillons parallèles ou en cupules pratiqués à l'ébauchoir (pl. XVIII, 85).

Il est à retenir que la décoration dite «à la ficelle» (Schnurkeramik) qu'on veut parfois faire remonter beaucoup plus haut n'apparaît qu'à ce niveau (pl. XVIII, 86).

B. Éléments propres à l'énéolithique.

La grande innovation de l'énéolithique c'est, de toute évidence, l'arrivée du métal. Mais, le cuivre devait sans doute être rare, parce que très cher, et pouvait être fondu après détérioration de l'objet, de sorte qu'on ne le jetait pas au rebut et que nos collections ne comptent que fort peu d'objets en cuivre. Les dernières recherches n'ont livré qu'une alène (pl. XIX, 87) aussi dois-je compléter la série par des pièces trouvées antérieurement par des archéologues expérimentés soit à Bevaix (couche supérieure de Treytel, collection Borel, au Musée de Neuchâtel), soit à St-Blaise (fouilles de E. Vouga, et H. Zintgraff, couche supérieure également).

Pl. XIX, 88 hache rappelant celles de pierre (St-Blaise).

Pl. XIX, 89, même type, mais à tranchant évasé (Treytel).

Pl. XIX, 90, poignard évoquant les belles lames de Pressigny (St-Blaise).

Pl. XIX, 91, 92, petits poignards à rivet, semblables aux pointes trouvées dans le même gisement, en silex de Pressigny (Treytel).

La deuxième nouveauté dans l'énéolithique a déjà été mentionnée en sorte que je me borne à la rappeler, c'est l'importation de Pressigny d'une notable partie de matériel siliceux.

En fait d'évolution locale, je n'ai à relever que la hache-marteau cintrée des deux côtés à partir du renflement médian, et dont le taillant est en outre le plus souvent prolongé à la partie inférieure (pl. XIX, 93); fréquemment aussi l'arme, si arme il y a, est décorée tout le long de sa partie supérieure d'une ou de deux rainures décoratives (pl. XIX, 94, 95). Il se peut que l'idée de la hache-marteau soit venue du nord, ainsi que la typologie semble le démontrer, mais l'instrument était certainement fabriqué sur place, comme on le reconnaît aux innombrables ébauches abandonnées au cours d'opération avortée.

Il semble également que la scie à encoches (pl. XVIII, 96) doive être attribuée à ce niveau; en tout cas nous n'en avons rencontré que là.

III. Essai d'application de la classification surtout en ce qui concerne l'aire du néolithique ancien.

Pour délimiter le domaine où se peut appliquer la classification issue de la stratigraphie que je viens d'exposer, il y a, en l'absence de nouvelles recherches, deux examens à faire: l'un bibliographique, l'autre muséographique.

Contrairement à mon attente, la bibliographie ne m'a fourni presque aucun renseignement, pour l'excellente raison qu'on a fort peu reproduit d'objets néolithiques autres que les vases et les silex, et que, lorsqu'on publie une gaine, un manche ou une pendeloque, c'est presque toujours le même cliché qu'on réédite, en puisant surtout dans les rapports de Keller ou les Protohelvètes de Gross.

Comme la plupart des illustrations se rapportant à l'âge de la pierre polie, remontent en réalité au néolithique moyen, je ne relèverai dans ce court inventaire bibliographique que les objets indiscutablement propres au néolithique ancien — et, occasionnellement, à l'âge du cuivre.

A tout seigneur, tout honneur! Commençons par les sept fameux rapports de Ferdinand Keller, y compris leur suite naturelle: les rapports de Heierli et Gross.

Le premier rapport de Keller, M. A. G. Z., 1856, démontre par les fig. 1 et 2 (gaine à ailette et talon, gaine d'erminette à douille), ainsi que par la pointe de flèche triangulaire (pl. III, fig. 20) et par la hache-marteau triangulaire — si nous ne sommes en présence d'un soc de charrue — (pl. III, fig. 6), que la station de *Meilen* remonte au néolithique moyen. Aucun type caractéristique du néolithique ancien n'y apparaît. Elle a duré, par contre, jusqu'au néolithique récent, prouvé par le fragment de hache-marteau représenté à pl. III, fig. 5. Nous ne saurions nous prononcer sur les aiguilles fig. 24 et 25, pl. III. Quant aux poinçons, haches, dents façonnées, percuteurs, etc. il n'y a rien à en tirer, leur type essentiel appartenant déjà au néolithique ancien, et ayant duré toute la période néolithique.

Le 2^e rapport, M. A. G. Z., 1858, prouve par sa fig. 4, pl. I, que *Robenhausen* connaît la phase énéolithique; le 3^e (1860), que *Concise* a traversé le néolithique moyen (pl. III, fig. 7, 25, 26 et 38); le néolithique récent (pl. III, fig. 18 et 36); l'énéolithique (pl. III, fig. 6 et 17); peut-être même le néolithique ancien, si le gobelet de corne (pl. IV, fig. 14), que nous avons rencontré à Port-Conty, en 1928, est propre à cette culture — et, en tout cas, la phase des falsifications, représentée par les fig. 39—45 de la pl. III qui sont dues aux ouvriers de la voie ferrée, et caractérisent les faux dits de *Concise*.

Des fig. 14 et 16 de la pl. VI, on serait en droit de conclure à l'existence du néolithique ancien dans la station de *Robenhausen*.

Aucun renseignement précis à tirer des 4^e et 5^e rapports (1861 et 1863), soit parce qu'aucun des objets figurés n'est typique, soit du fait que la provenance exacte n'est pas donnée.

Le 6^e rapport (1866), en revanche, autorise des conclusions intéressantes en ce qui concerne l'aire de dispersion des différentes phases. Nous y constatons en effet l'existence du néolithique ancien à *Wangen* (pl. III, fig. 11—14) et à *Wauwil* (pl. III, fig. 32), ainsi, très probablement, qu'à *Moosseedorf* (pl. III, fig. 26). Le Bodan, respectivement le bras d'Ueberlingen s'y révèle également comme ayant connu les trois dernières phases, dont le néolithique récent est prouvé par les fig. 16 et 20 de la pl. VI, fig. 10, 22 et 24 de la pl. VII (haut); et l'énéolithique, par pl. VI, fig. 22 et 23; pl. VII (haut), fig. 9.

Le 7^e rapport (1876), dû à F.-A. Forel et Edm. de Fellenberg, et consacré exclusivement à la Suisse occidentale ne saurait nous renseigner de façon utile que sur le néolithique ancien, dont la présence nous est démontrée dans le lac de Biemme, surtout à *Locras* (pl. I, fig. 2, 3, 13, 19, 26—31); mais aussi à *Sutz* (pl. I, fig. 25) et à *Moeringen* (pl. I, fig. 26). Nous y constatons également pour

la première fois l'existence du néolithique ancien à *Saint-Aubin* (sans doute Port-Conty) reconnaissable notamment à pl. II, fig. I, 7, 18—20¹⁾.

Du 8^e rapport (1879), il y aurait un précieux renseignement à tirer concernant le lac de *Baldegg* s'il se confirmait que les gobelets de corne sont propres au néolithique ancien, et si les trouvailles figurées à pl. IV, fig. 2—7 appartiennent à un seul gisement, ce serait que les harpons en bois de cerf, rappelant les harpons aziliens, sont propres au néolithique ancien. Malheureusement, nous n'en avons jamais trouvé dans nos fouilles, et tous les exemplaires que nous connaissons chez nous se sont rencontrés dans des stations que notre système de classification démontre avoir connu et le néolithique ancien et l'énéolithique. Force nous est donc pour la classement de cet important élément d'attendre que de nouvelles recherches nous permettent de le situer stratigraphiquement.

La pl. XIV du 9^e rapport, publié par Heierli en 1888, nous fournit la preuve évidente du peu de crédit qu'on doit accorder aux renseignements donnés sur un gisement dont les trouvailles n'ont pas été situées stratigraphiquement. Qui donc, en effet, examinant cette planche qu'un collier de perles de cuivre place d'office dans l'énéolithique, hésiterait à classer tous les objets figurés dans cette dernière période? Or, il est hors de doute, les osselets perforés (fig. 10—12) pour grains de collier ne s'étant rencontrés qu'au néolithique ancien, que la station de *Gérofin* (*Oefeli*) a connu, comme du reste celle de *Locras*, au moins deux occupations superposées, l'une, la plus profonde, remontant au néolithique ancien, tandis que l'autre, superficielle, appartient à l'énéolithique.

Si nous nous en tenions à ce procédé simpliste de classification, nous attribuerions de même à l'énéolithique les épingles et les boutons représentés à la pl. XVI, puisque tous les autres objets figurés de la station de *Fenis* (*Vinelz*) sont en cuivre. Malheureusement, ici encore — et bien que l'étude muséographique des épingles et des boutons de corne semble démontrer que cette conclusion ne serait pas fautive — la prudence s'impose: Aussi longtemps que ces objets-là n'auront pas été rencontrés dans un gisement absolument sûr, il faut les laisser de côté comme éléments de classification. Il est pourtant indiscutable que les pointes de flèche (pl. XVII, fig. 7 et 8) et les vases (fig. 10), avec l'anse en création, et surtout fig. 11, avec décor à la ficelle, provenant de cette même station de *Fenis*, semblent venir encore fortifier l'attribution de la station au seul énéolithique²⁾.

Si nous résumons les données fournies par les rapports de Keller et de ses divers collaborateurs, nous arrivons à la conclusion que la période la plus représentée dans le Plateau suisse est celle du néolithique moyen; néanmoins, il est

¹⁾ Il nous paraît bon, puisque nous examinons ce 7^e rapport de signaler que les objets figurés à pl. I, fig. 4, 8, et très probablement 5, car les indications de provenance données par Gross sont très sujettes à caution, représentent des faux dits de *Concise*.

²⁾ Du 9^e rapport, mentionnons l'emmanchement typique de l'ermurette au néolithique moyen figuré à pl. XVII, fig. 12 (*Chavannes*) et profitons de la pl. XIX, fig. 9 et 10, harpons à douille provenant de *Bodmann* (*Überlinger See*) pour rectifier l'assertion de *Reinerth* qui prétend que ces harpons se rencontrent relativement souvent dans toutes les stations, alors qu'ils sont totalement inconnus de la Suisse.

certain que les deux phases suivantes se rencontrent également sur tout le Plateau, du lac de Neuchâtel au Bodan (lac d'Ueberlingen).

Quant au néolithique ancien, sa présence est certaine dans les lacs de Neuchâtel, Bienne, Wauwil, ainsi qu'à Wangen (Bodan), et, très probablement, à Moosseedorf.

Comme l'*Album des Antiquités lacustres du Musée archéologique de Lausanne*, de B. van Muyden et A. Colomb, publié en 1896, ne figure, en fait d'objets néolithiques que des trouvailles faites dans le lac de Neuchâtel (exception faite de deux haches provenant de Saint-Prex), il n'y a rien à en tirer pour nous relativement à l'aire de dispersion des différentes phases.

Nous nous contenterons, en conséquence, de relever que l'existence du néolithique ancien y est démontrée:

à *Chevroux*, par les figures: 8, pl. II; 11, 14, 16, 18, 20, 21, 27, pl. IV; 11, pl. V; 1, 5, 17, pl. VI; 19, pl. VII; 11, pl. IX;

à *Concise*: Pl. IX, fig. 2, et pl. XI, fig. 17;

à *Onnens*: Pl. II, fig. 8 et 14; pl. III, fig. 2;

à *La Lance*: Pl. III, fig. 4.

Ces quatre stations possèdent également des types appartenant aux trois phases récentes; elles ont donc été occupées durant tout l'âge de la pierre dans le Plateau suisse.

L'ouvrage de Troyon, *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*, ne nous apprend rien pour les mêmes raisons. Les seuls objets vraiment typiques du néolithique inférieur représentés dans le «*Musée préhistorique*» de G. et A. de Mortillet (1881) appartiennent également au lac de Neuchâtel: planche XLVIII, n° 438, hache dans andouiller de base; pl. I, VII, n° 546, gobelet en corne. Peut-être y aurait-il lieu d'attribuer à ce même niveau le n° 617, pl. LXIII, lame de défense de sanglier, trouvée dans la tourbière de Crouy, près Picquigny (Somme)? Mais une seule trouvaille ne suffit évidemment pas.

On trouve dans *Les Protohelvètes*, de V. Gross (1883) un nombre assez élevé d'objets du néolithique ancien, surtout à pl. VI, fig. 18—21, 35, 38—40, mais tous viennent de *Locras*, que nous savons déjà remonter à cette période.

Étant donné le très petit nombre d'illustrations qui accompagnent les articles consacrés au néolithique dans l'*Indicateur des Antiquités suisses*, il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que nous n'y trouvons, pour ainsi dire, aucun renseignement. Nous n'arrivons, en effet, qu'à voir confirmer au néolithique ancien la station des *Locras* (Lac de Bienne) par les fig. 2, 3, 4, 5, 6 et 9 de la planche XXXII (1872). Nous ne trouvons que des présomptions pour une attribution semblable de la station de *Moosseedorf* dans le vase à mamelon perforé et application de bitume, représenté à p. 375 de la même année 1872.

Comme, des 117 objets figurés par Heierli dans son *Urgeschichte der Schweiz* (1901), 39 ne représentent en réalité que le même objet avec un numéro différent, il ne reste que 78 figures à examiner; elles démontrent l'existence du néolithique ancien à *Moosseedorf* (fig. 59 et 61 ou 155), *Gerolfingen* ou *Gérofin* (Lac de Bienne) (fig. 104), et ne nous révèlent, par conséquent, rien d'inédit.

L'ouvrage de *E. von Tröltsch, Die Pfahlbauten des Bodenseegebietes* (1902), dont la majorité des figures provient des rapports de Keller, servira surtout à confirmer dans le Bodan la présence du néolithique ancien pour les stations de *Nussdorf* (fig. 123) et de *Wangen* (fig. 131, 136, 137).

Je déplore vivement de n'avoir rien trouvé de caractéristique dans les albums de *Rabut*, sur la Savoie, pas plus que dans *R. Montandon, Genève des origines aux invasions barbares* (1922). Même l'ouvrage de *Munro, Les stations lacustres d'Europe* (trad. P. Rodet, 1908) n'apporte aucune précision, la plupart des illustrations de l'âge de la pierre se rapportant à l'énéolithique. *La Suisse préhistorique* de *A. Schenk* (1912), n'étant guère illustrée que d'objets déposés au Musée de Lausanne, qui a surtout formé ses collections néolithiques dans le lac de Neuchâtel, ne révèle à son tour rien d'inédit.

Et il en est de même pour foule d'ouvrages que je me dispense d'énumérer! Mais alors, pensera-t-on, à quoi sert la nouvelle classification? J'avoue avoir été touché si fort par l'objection que j'ai renoncé à rien publier jusqu'au jour où une tournée dans nos principaux musées m'a prouvé qu'il était très aisé de déterminer l'âge relatif de la plupart des stations dont on possède un matériel suffisamment abondant.

Je n'é mets certes pas la prétention de délimiter dès aujourd'hui l'aire du néolithique ancien, pour la bonne raison que je n'ai pas encore vu la moitié au moins des musées qu'il faudrait voir, mais je ne doute pas que, si mes collègues des différents musées veulent s'en donner la peine, nous n'arrivions rapidement à la solution cherchée. Il ne faudra toutefois pas oublier que le néolithique ancien coïncide avec une période de sécheresse assez forte pour que le lac de Neuchâtel ait baissé jusqu'au niveau qu'il atteignit ensuite à la fin de l'âge du bronze, c'est-à-dire environ deux mètres de moins que le niveau actuel, lequel a été artificiellement abaissé de 1,50 m. environ par la Correction des eaux du Jura (1888). Il en résulte que la plupart des gisements du néolithique ancien sont encore à découvrir soit sous les eaux, soit sous ce que l'on a jusqu'ici considéré comme le sol primitif des stations déjà explorées.

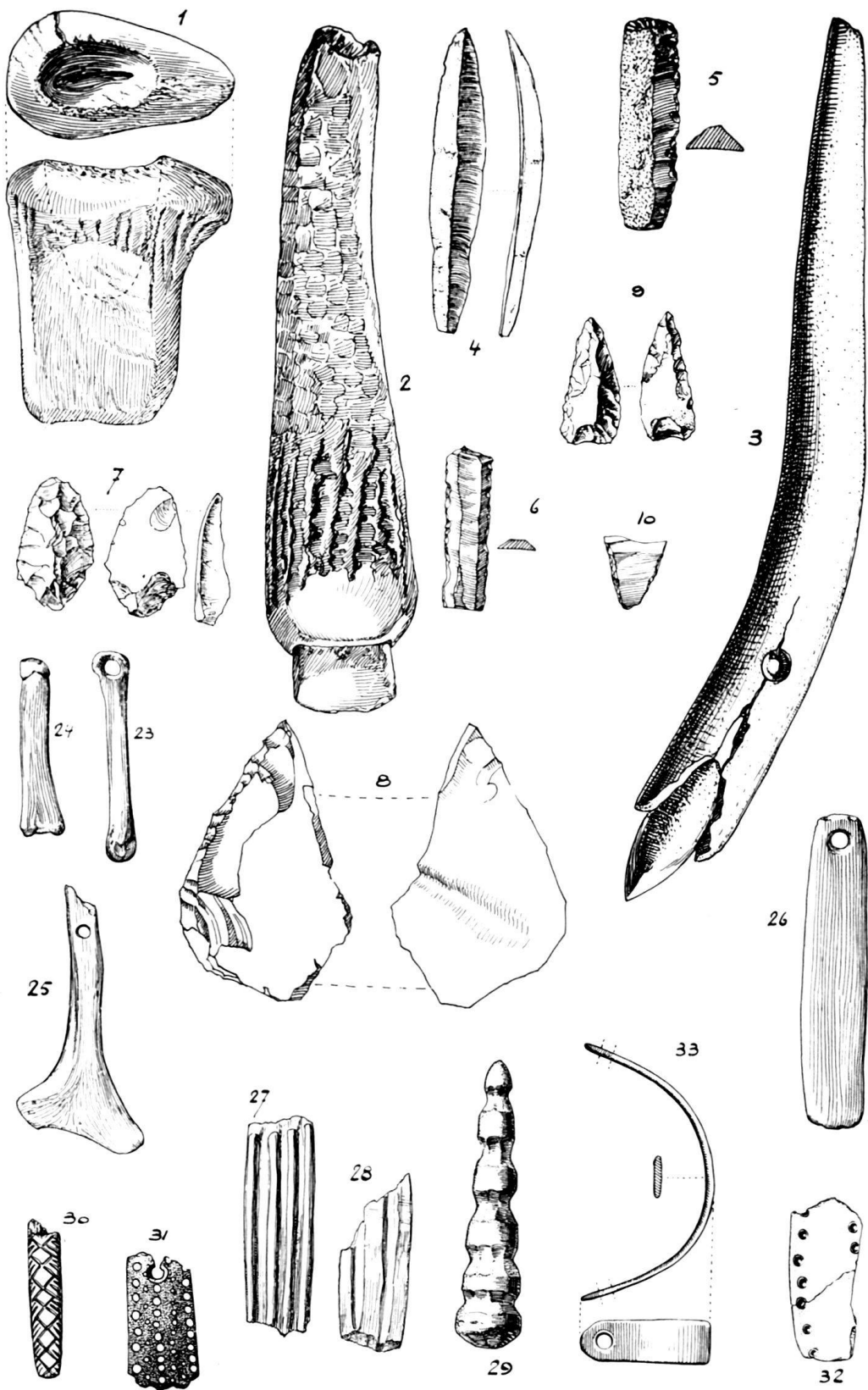
A titre de renseignement, j'indique l'existence du néolithique ancien à *Egolzwil* (Musée de Lucerne), *Thoune* (fouille de M. Beck, presque en pleine ville), *Klein Hafner* et *Männedorf* (Musée national), *Isola Virginia*, lac de Varese (Musée de Varese); le Musée national de Saint-Germain-en-Laye possède une hache en diorite dans sa gaine allongée, provenant des tourbières *d'Abbeville*, Somme, don de Boucher de Perthes; elle porte le n° 18—993 et correspond absolument aux gaines de notre néolithique ancien. On voit donc qu'il y aura une fort intéressante étude à faire sur l'aire du néolithique lacustre ancien.

**Liste des figures et indication de la provenance des objets qui sont tous déposés
au Musée d'Histoire de Neuchâtel.**

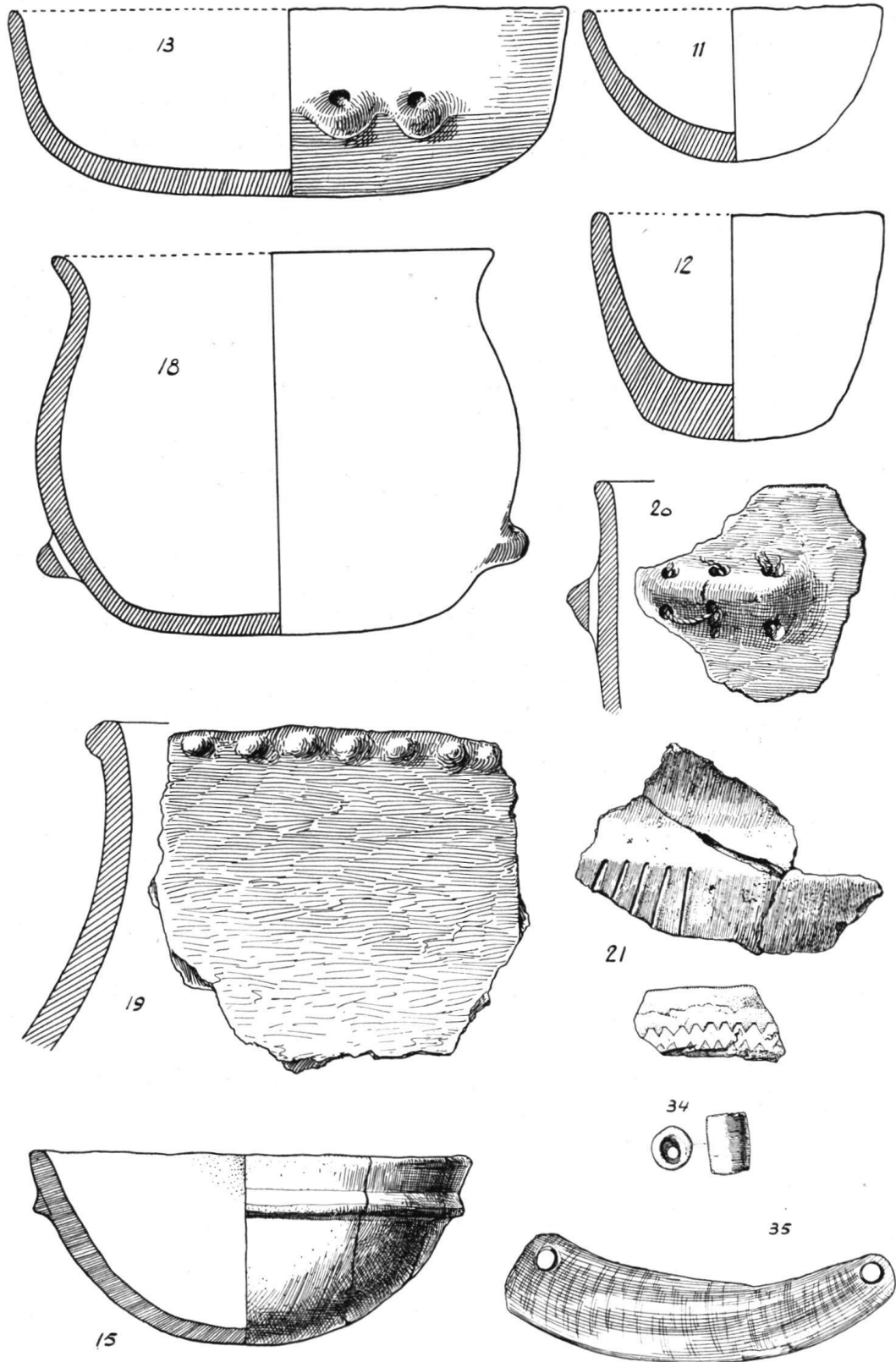
(Les dessins marqués d'un ° sont dûs à M. Waterhouse, dessinateur de M. Crawford, et ont été publiés dans *Antiquity*; les autres, inédits, ont été gracieusement faits par M. Th. Delachaux, professeur, conservateur du Musée d'Ethnographie de Neuchâtel.)

Pl. XIII	°1	Gaine à ailette rudimentaire	Auvernier.
	°2	Gaine perforante	Port-Conty.
	3	Gaine perforante goupillée	Port-Conty.
	4	Lamelle non retouchée	Port-Conty.
	°5	Lamelle retouchée	Port-Conty.
	°6	Lamelle retouchée	Port-Conty.
	7	Petit grattoir	Port-Conty.
	8	Grande pointe	Port-Conty.
	9	Pointe de flèche	Port-Conty.
	°10	Pointe à tranchant transversal?	Port-Conty.
	°23	Osselet perforé	Port-Conty.
	°24	Osselet encoché	Port-Conty.
	25	Os hyoïde perforé	Port-Conty.
	°26	Pendeloque en forme de hache	Cortaillod.
	27	Amulette à sillons	Port-Conty.
	28	Amulette à sillons	Port-Conty.
	29	Pendeloque à godrons	Cortaillod.
	30	Amulette à dessins linéaires	Port-Conty.
	31	Amulette à dessins pointillés	Port-Conty.
	32	Amulettes à dessins pointillés	Port-Conty.
	°33	Bracelet (?)	Port-Conty.
Pl. XIV	°11	Jatte à fond arrondi	Port-Conty.
	°12	Jatte à fond presque plat	Port-Conty.
	°13	Assiette creuse	Cortaillod.
	15	Plat rond	Port-Conty.
	°18	Vase biconique	Port-Conty.
	°19	Tesson à mamelons au sommet du bord	Cortaillod.
	°20	Tesson avec vestiges de ficelle	Port-Conty.
	21	Tesson décoré d'incisions	Port-Conty.
	22	Tesson à dents de loup	Cortaillod.
	34	Perle en stalactite	Port-Conty.
	°35	Défense de sanglier perforée	Port-Conty.
Pl. XV	36	Amulette crânienne	Port-Conty.
	37	Pendeloque en bois d'if	Port-Conty.
	38	Pendeloque en os	Port-Conty.
	39	Astragale encoché	Port-Conty.
	40	Astragale tronqué	Cortaillod.
	41'	Sachet de galets	Port-Conty.
	41	Bout d'un autre sachet	Port-Conty.
	°42	Double pointe en os	Port-Conty.
	43	Broyeur à pans rabattus	Port-Conty.
	44	Poids de métier	Port-Conty.

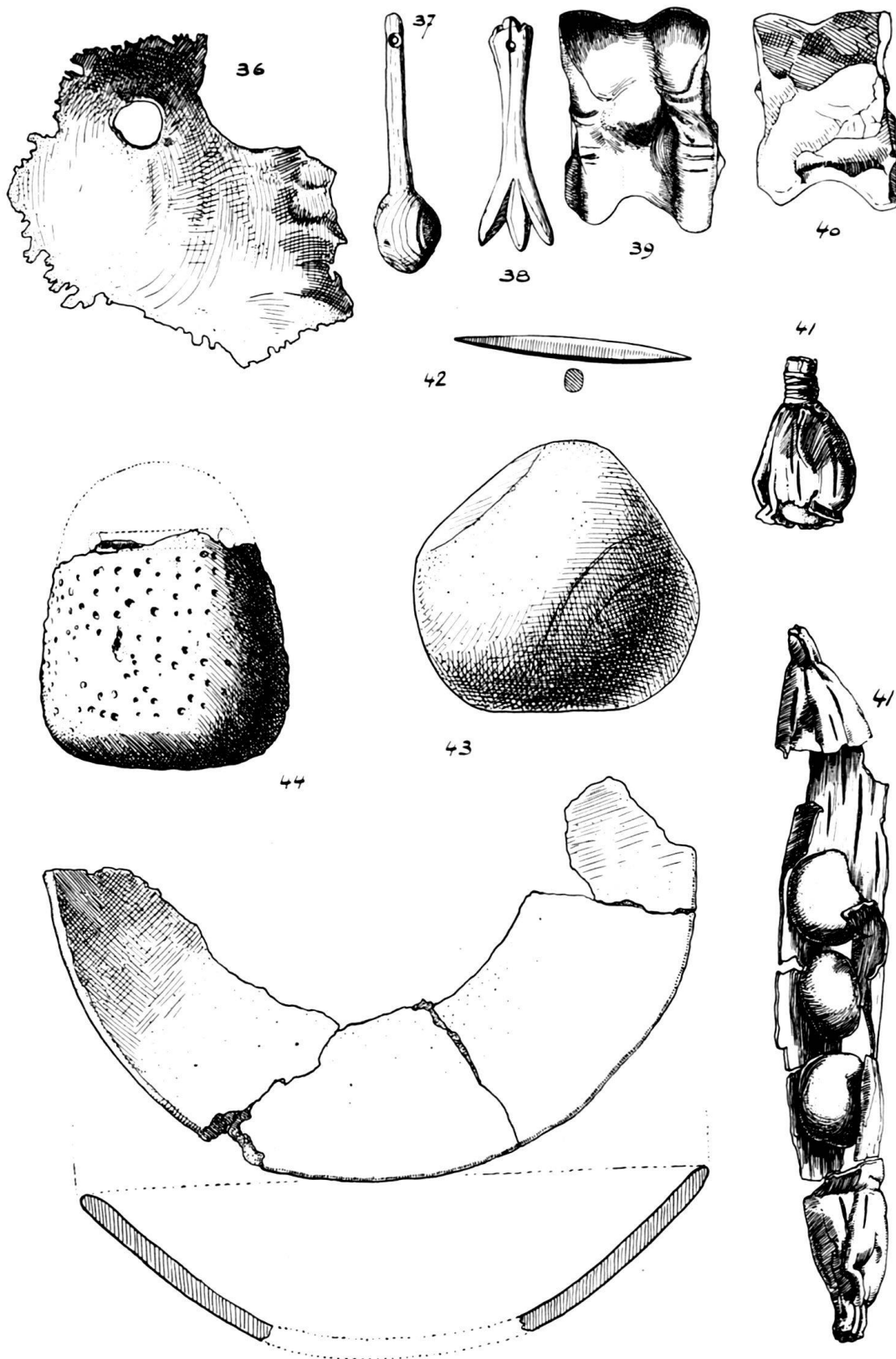
Pl. XVI	045	Gaine à ailette	Auvernier.
	047	Gaine droite	Auvernier.
	048	Gaine à douille	Auvernier.
	049	Grattoir	Port-Conty.
	050	Scie avec vestiges d'emmanchement	Port-Conty.
	051	Flèche triangulaire	Cortaillod.
	52	Pointe losangée	
	053	Flèche à ailerons rudimentaires	Port-Conty.
	054	Flèches dans du bitume	St-Aubin.
	058	Tesson à décor lenticulé	Auvernier.
	059	Hache-marteau triangulaire	Auvernier.
	60	Aiguille courbe	Auvernier.
	061	Pointe coudée	Cortaillod.
	062	Fusaïole en pierre	Auvernier.
Pl. XVII	063	Gaine à talon allongé	Auvernier.
	064	Gaine à talon encoché	Auvernier.
	065	Gaine à talon fendu	Auvernier.
	66	Scie en silex noir	Auvernier.
	067	Scie emmanchée	Auvernier.
	68	Pointe en feuille de saule	Auvernier.
	069	Flèche à base cocave	Auvernier.
	070	Flèche à ailerons et pédoncule	Auvernier.
	073	Vase à bord décoré	Auvernier.
	074	Hache-marteau losangique	Bevaix.
Pl. XVIII	075	Gaine droite	Auvernier.
	076	Gaine à talon très fendu	Auvernier.
	77	Lame de Pressigny à sillons	Treytel.
	78	Poignard en silex de Pressigny	Auvernier.
	079	Faucille en silex de Pressigny	Auvernier.
	80	Pointe en silex de Pressigny	Auvernier.
	081	Flèche à ailerons et pédoncule	Auvernier.
	82	Flèche en silex de Pressigny	Auvernier.
	083	Tesson décoré	Auvernier.
	084	Tesson décoré	Auvernier.
	085	Tesson décoré	Auvernier.
	086	Tesson, décor à la ficelle	Auvernier.
	096	Scie à encoches	Auvernier.
Pl. XIX	087	Alène en cuivre	Auvernier.
	88	Hache en cuivre	St-Blaise.
	089	Hache en cuivre	Treytel.
	90	Poignard en cuivre	St-Blaise.
	091	Poignard à rivet	Treytel.
	92	Poignard à nervure	Treytel.
	093	Hache-marteau	Auvernier.
	094	Hache-marteau, fragment	Auvernier.
	095	Hache-marteau, fragment	Auvernier.



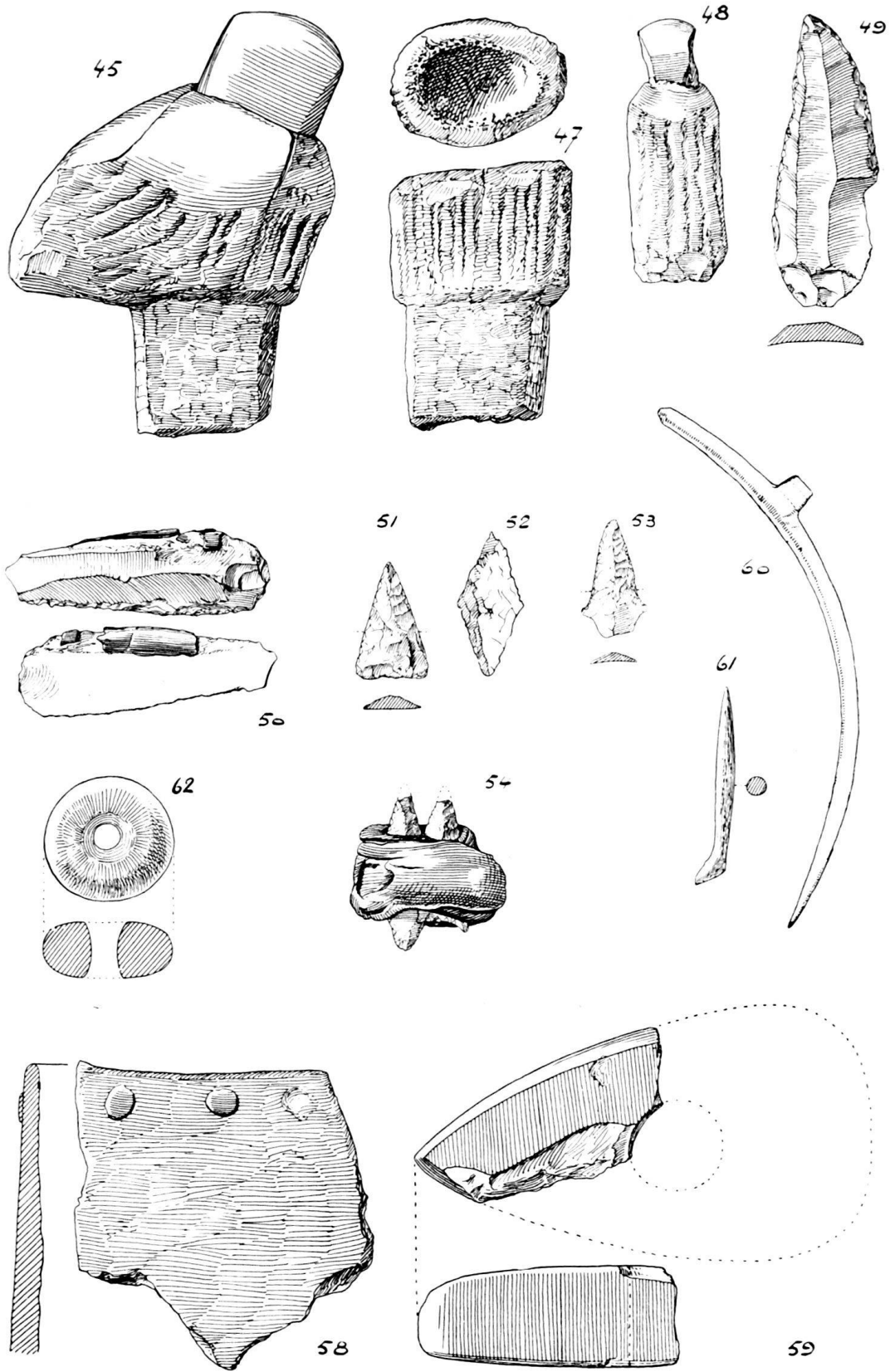
Néolithique ancien



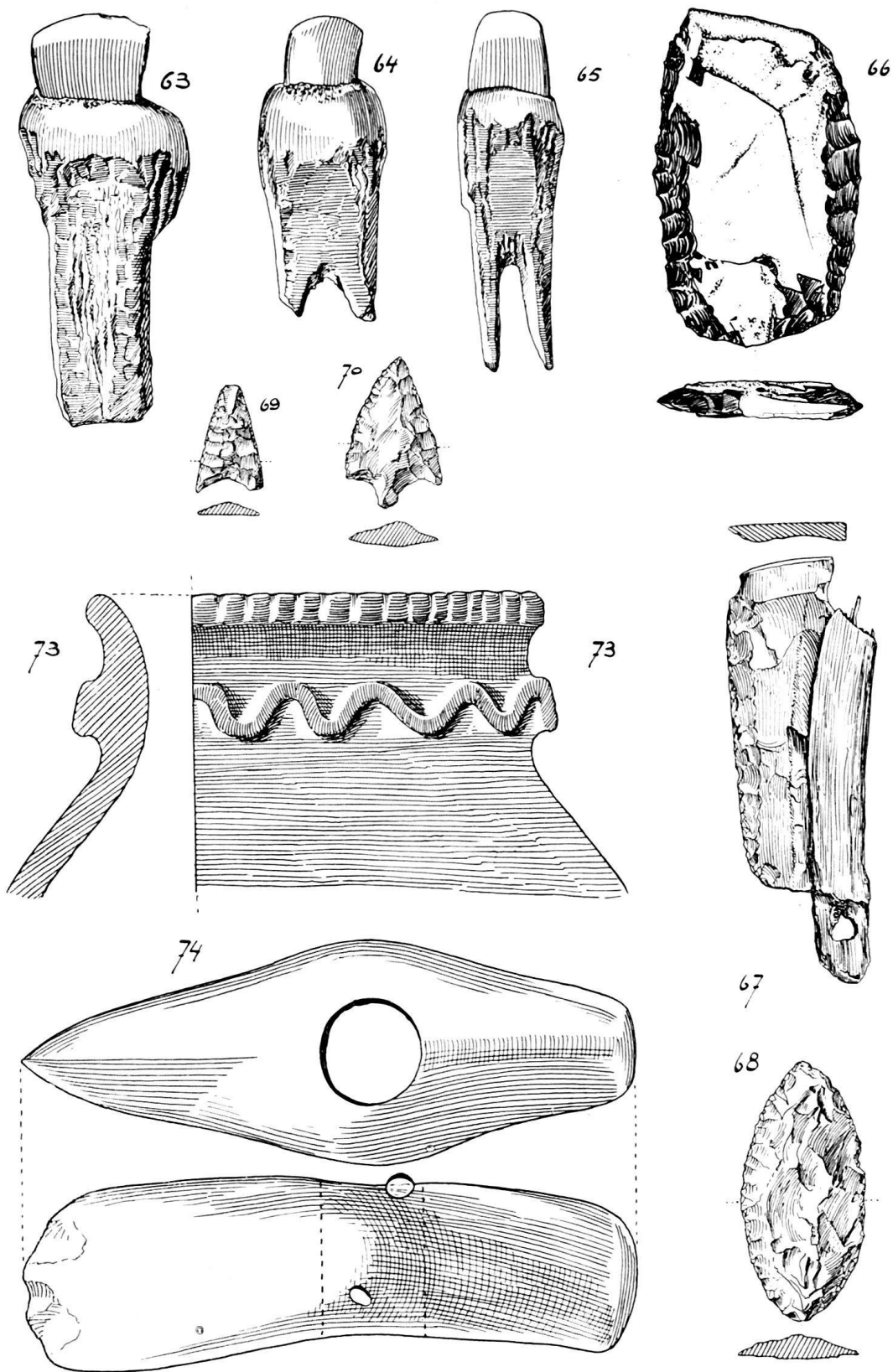
Néolithique ancien



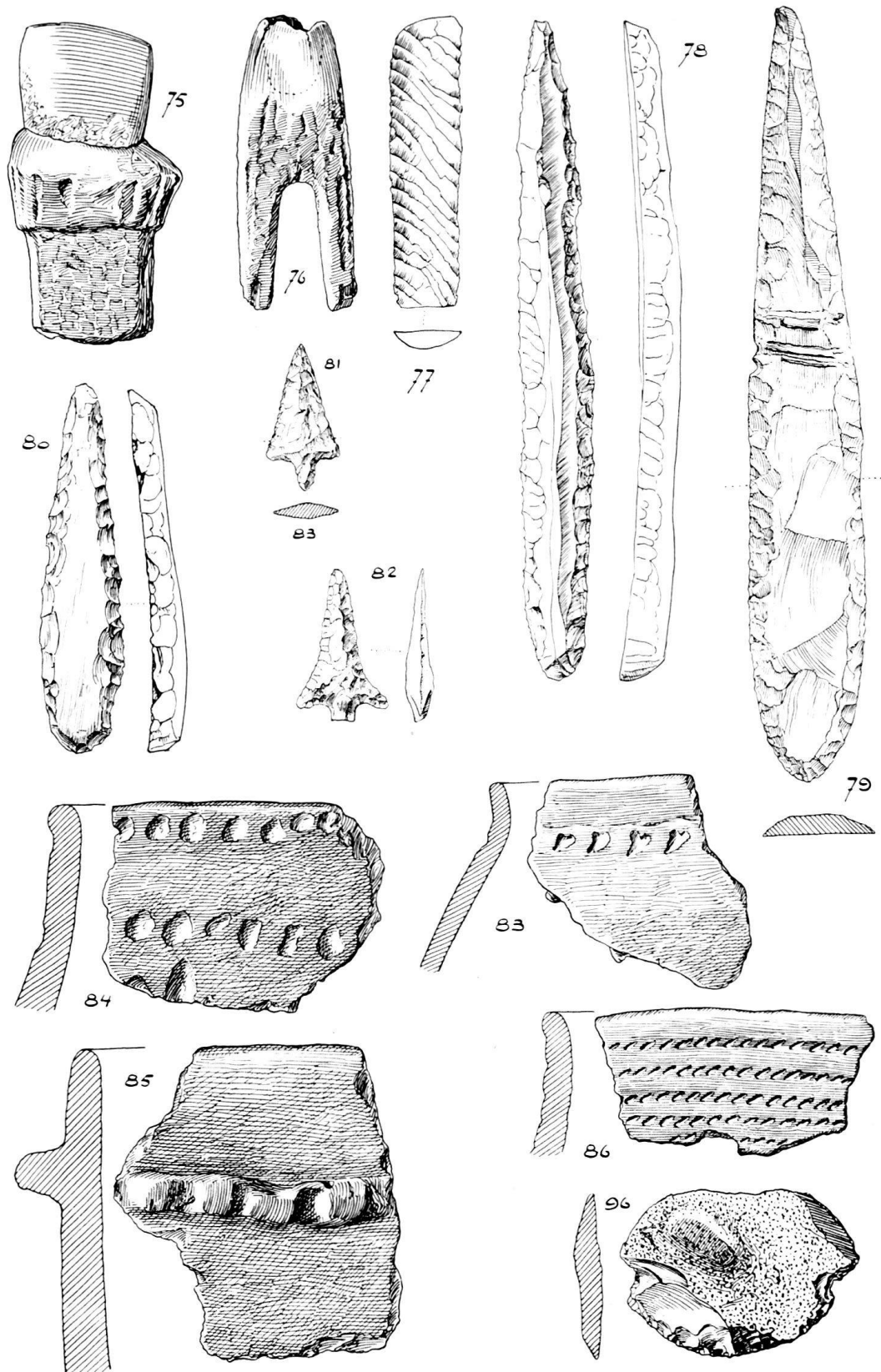
Néolithique ancien



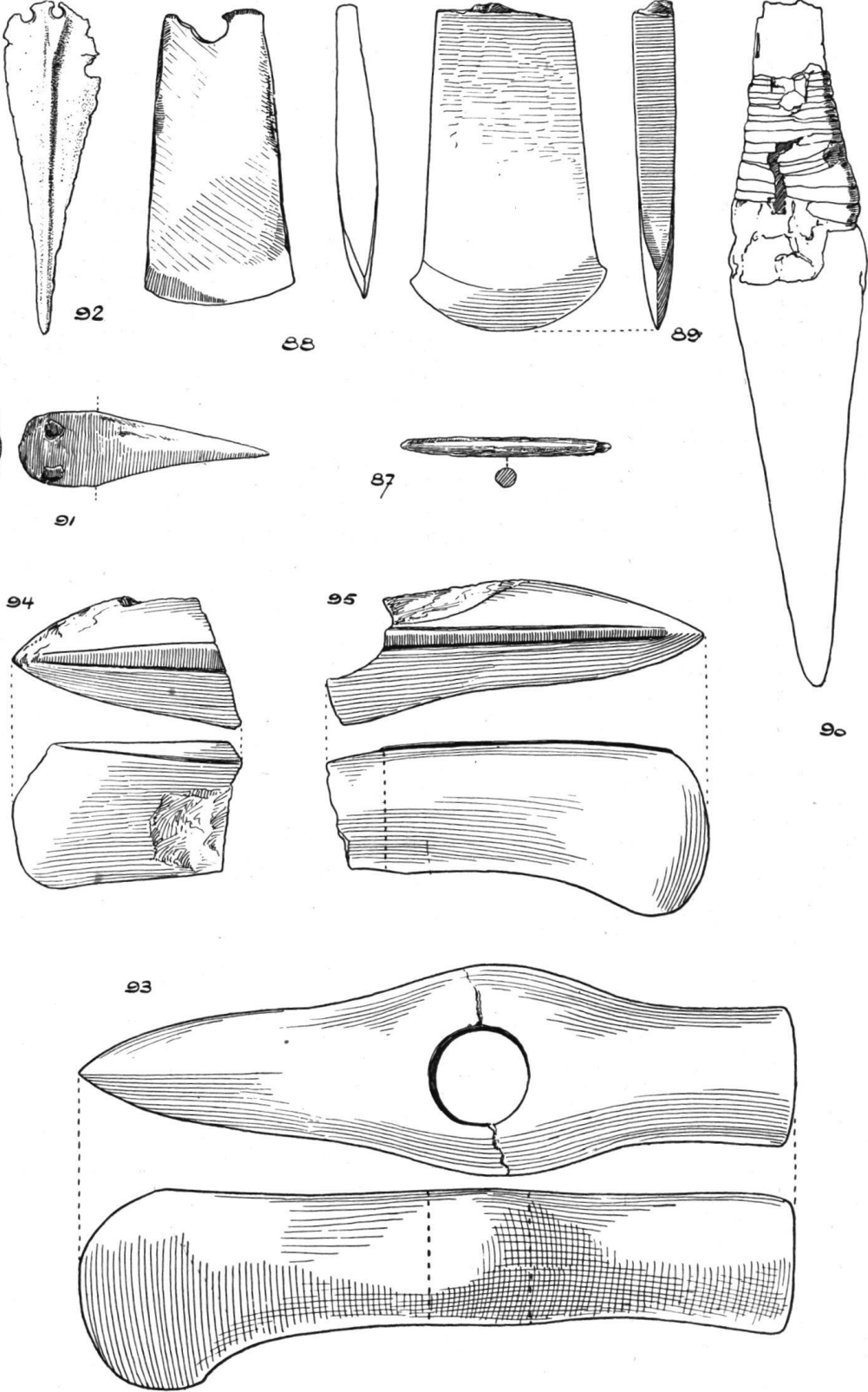
Néolithique moyen



Néolithique récent



Enéolithique



Enéolithique